Flash EXPRESS

Février 2015 - Mairie de Lasserre 31530

Editorial

Le passage à la télévision haute définition, ce sera le 5 avril 2016 !

Chers Lasserroises&Lasserrois,

Vous avez peut-être déjà été sensibilisés aux modalités qu'il convient de suivre pour passer à la TNT haute définition & continuer à recevoir vos chaînes à compter du 5 avril.

Nous vous rappelons par le biais de ce FLASH EXPRESS que ce changement de norme de télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. L'ajout d'un simple adaptateur TNT HD suffit.

Nous vous invitons à vérifier dès à présent la compatibilité de votre téléviseur.

FAITES LE TEST

Pour savoir si votre téléviseur ou votre adaptateur est HD, rien de plus simple !

- **Vous visualisez le logo « Arte HD » en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le numéro 57 (l'un des deux suffit) ? Votre équipement est compatible !**

- **Vous ne voyez le logo sur aucune des deux chaînes, ou vous voyez « vidéo non supportée » sur la chaîne 57 ? Votre équipement n'est pas compatible ! Equipez-vous sans plus attendre avec un adaptateur compatible TNT HD.**

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) attribue des aides prévues par l'Etat pour accompagner les personnes les plus fragiles :

- **une aide financière de 25 euros pour l'acquisition d'un équipement HD pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public ne recevant la télévision que par l'antenne râteau ;**
- **depuis le 28 janvier, une aide gratuite à domicile est ouverte pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement TNT HD au domicile des téléspectateurs. Pour en bénéficier, il faut appeler le 0970 818 818.**

Pour plus d'informations, un site internet :
www.recevoirlatnt.fr
Un numéro d'appel (non surtaxé) :
0970 818 818

Hervé SERNIGUET, Le Maire

LE PASSAGE À LA TNT HD ÉTAPE PAR ÉTAPE

La TNT HD arrive le 5 avril. Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, voici le mode d'emploi pour capter vos chaînes avec une meilleure qualité de son et d'image.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.

Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.

LOGO HD PRÉSENT

Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.

Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.

PAS DE LOGO HD

Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.

Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER ! SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.

Professionnel agréé TNT Haute Définition ici

N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.

Autres modes de réception de votre télé :

Câble/Satellite
Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Box ADSL/Fibre
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre télé pourra recevoir la TNT HD.

ÉTAPE 2

LE 5 AVRIL

Pour recevoir la TNT HD, faites une recherche et mémorisation de vos chaînes.

Vous avez une télé compatible TNT HD.

Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD.

Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

1 • Appuyez sur la touche **HOME** ou **MENU** de votre télécommande.

2 • Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».

3 • Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE.** Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

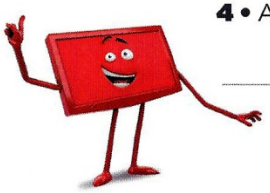

4 • Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et **C'EST FAIT!**

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818
(appel non surtaxé).

Mairie de Lasserre Tél : 05-61-86-61-46 Fax : 05-61-86-62-56 courriel: mairie.lasserre2@wanadoo.fr
*** Ne pas jeter sur la voie publique ***